



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA GIRONDE

*Direction départementale
des territoires et de la mer de la Gironde*

Arcachon, le 26 Juillet 2017

Service maritime et littoral

AVIS AUX NAVIGATEURS DU BASSIN D'ARCACHON

N° 24

Les usagers du bassin d'Arcachon sont informés qu'en raison du déroulement d'un spectacle pyrotechnique à 23 H le **samedi 29 juillet 2017** tiré sur une barge au droit de la place MELLER sur la commune de la Teste de Buch, le mouillage, et la navigation des navires et engins nautiques seront interdits **entre 22h15 et 00h15** :

dans un rayon de 200 mètres autour du point 44° 37' 52,37"N et 01° 12' 25,217" O (WGS84) correspondant à la zone de tir du spectacle

Il est demandé aux usagers de naviguer prudemment à proximité.

L'Administrateur des Affaires Maritimes

Julian VIRLOGEUX

Chef de l'Unité Encadrement
et Contrôle des Usages